

Toutes et tous en grève le 7 mars et prêt-es pour la suite !



7 mars, on met la France à l'arr

Réunies en intersyndicale, les organisations représentatives de l'Éducation, proposent de faire de la date du mardi 7 mars une journée exceptionnelle d'action contre les retraites. Un communiqué intersyndical à retrouver ci-dessous. La journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, permettra aussi de mettre en lumière les enjeux d'égalité femmes-hommes nié dans ce projet de réforme

Réunies en intersyndicale, les organisations représentatives de l'Éducation, proposent de faire de la date du **mardi 7 mars** une journée exceptionnelle d'action contre les retraites. Un **communiqué intersyndical** à retrouver ci-dessous.

La **journée internationale des droits des femmes**, le 8 mars, permettra aussi de mettre en lumière les enjeux d'égalité femmes-hommes nié dans ce projet de réforme ([à lire ici](#)).

L'UNSA Éducation, avec son union interprofessionnelle, appuiera de toutes ses forces pour faire réussir cette mobilisation sur tous les territoires, dans l'hexagone comme en outre-mer et dans les établissements français à l'étranger.

D'ici le 7 mars, n'hésitez pas à faire preuve de créativité pour continuer à faire entendre et donner à voir votre refus de cette réforme, avec des **actions locales**. Continuez à faire signer la [pétition](#) contre le projet de réforme qui vient de dépasser le **million de signatures** !

Le doute s'est installé parmi les parlementaires et au gouvernement, nous pouvons obtenir le retrait de cette réforme injuste et injustifiée. Cliquez [ici](#) pour **écrire à vos parlementaires**, pour dénoncer ce projet.

Des ressources pour décrypter le sujet des retraites : notre [article sur l'usure au travail](#) et notre [vidéo](#) sur les **inégalités femmes-hommes** en matière de retraites.

Mardi 7 mars, notre mobilisation doit être exceptionnelle pour faire reculer le gouvernement !



Paris, le 4 mars 2023

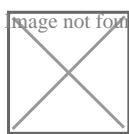
Toutes et tous en grève le 7 mars et prêt·es pour la suite !

Depuis le 19 janvier, les travailleur·euses des secteurs publics comme privés, la jeunesse, les étudiant·es, les lycéen·nes, les chômeur·ses, soutenu·es par une énorme majorité de la population, ont fait la démonstration d'un rejet massif du projet de réforme des retraites.

Les personnels de l'éducation ne s'y sont pas trompés. En effet, les personnels des écoles, établissements et services ont été fortement mobilisés ces dernières semaines, montrant la force collective qui structure nos professions sur tout le territoire. Nos métiers, exercés majoritairement par des femmes et dans des conditions qui ne cessent de se dégrader, rendent cette réforme d'autant plus inacceptable.

C'est pourquoi nous serons en grève le 7 mars et encore dans l'action le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes. Très peu d'entre nous pourront partir en retraite avec une pension complète à moins de travailler jusqu'à un âge impensable. Enseigner jusqu'à 67 ans n'est souhaitable ni pour les personnels, ni pour les élèves ! Celles et ceux qui le pensent ne connaissent pas les réalités de nos professions. Travailler toujours plus longtemps, dans des conditions toujours plus mauvaises et avec un salaire toujours plus faible... Ce n'est pas acceptable !

Dans le même temps, le gouvernement multiplie les provocations à l'égard des personnels de l'éducation : revalorisations insuffisantes dans le cadre du "socle", missions supplémentaires inacceptables dans le cadre du "pacte", suppressions de postes qui auront dès la rentrée 2023 des conséquences scandaleuses.

Image not found or type unknown

Le gouvernement Macron-Borne persiste dans le maintien de sa réforme. L'heure est à l'organisation du blocage du pays, partout et à tous les niveaux. Les organisations CGT éduc'action, SGEN-CFDT, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SUD éducation, UNSA-Éducation

appellent :

- à faire grève massivement le 7 mars
- à se mobiliser massivement notamment par la grève le 8 mars journée internationale de lutte pour les droits des femmes
- à décider en Assemblée générale des suites à donner à la mobilisation, y compris la reconduction de la grève
- à participer aux mobilisations prévues le 9 mars par les organisations de jeunesse

Nos organisations de l'éducation se réuniront pour relayer et décliner dans nos lieux de travail les positions adoptées par l'intersyndicale interprofessionnelle à la suite du 7 mars. Elles soutiennent d'ores et déjà les écoles et établissements qui décideraient de poursuivre la grève après le 7 mars.